



*L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 29 septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.*

DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMES

Communauté de  
Communes du Pays  
des Paillons

OBJET :

Fonds de concours  
complémentaire  
Commune de Touët-de-  
L'Escarène  
Jardin d'enfant

**Etaient présents** : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda,, Jean-Marc Rancurel Madame Christine Beille-Toursher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Mesdames Lykke Saviane, Nadine Ezingear, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés** : Monsieur Michel Lottier par Madame Evelyne Laborde, Monsieur Gérard De Zordo par Monsieur Francis Tujague,

*Madame Béatrice Ellul a été nommée secrétaire de séance.*

Décision n° 22 09 02

Monsieur Francis Tujague, 1<sup>er</sup> Vice-président chargé des finances, rappelle que par délibération du 16 décembre 2021, le Conseil Communautaire a accordé un fonds de concours de 1 948 € à la commune de Touët-de-L'Escarène concernant un projet d'installation d'un jeu au jardin d'enfants du Bausset et la mise aux normes des jardins d'enfants du Bausset et de l'Avenue de la Gare, estimé à 12 984,75 € HT.

Par courrier du 23 juin 2022, la commune de Touët-de-L'Escarène sollicite une augmentation de ce fonds de concours à 2 272,38 € au regard de l'augmentation du coût de réalisation de ce projet à 13 634,76 €.

Par rapport à l'échéancier et la nature des investissements, ce montant entre dans l'enveloppe de 166 963,25 € encore disponible pour la commune.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son 1<sup>er</sup> Vice-président,  
après en avoir délibéré,**

- **décide** d'augmenter le fonds de concours pour le projet d'installation d'un jeu au jardin d'enfants du Bausset et la mise aux normes des jardins d'enfants du Bausset et de l'Avenue de la Gare à 2 272,38 € pour la commune de Touët-de-L'Escarène, étant précisé que ce fonds de concours ne devra pas excéder 50 % de la dépense restant à charge de la commune une fois les diverses subventions obtenues ;

- **décide** de procéder au versement dudit fonds de concours selon les modalités validées par la délibération n° 121218, en date du 17 décembre 2012, à savoir :

- versement d'un acompte de 25 % sur présentation de l'acte d'engagement ou d'un ordre de service avec le ou les entreprises retenues,
- versements d'acomptes au fur et à mesure de l'avancée des travaux sur présentation des factures,
- versement du solde à la fin des travaux sur présentation d'un récapitulatif visé par le receveur municipal.

- **autorise** la commune, si besoin, à présenter sa demande de versement sans demander d'acomptes préalables.

**AR Prefecture**

006-240600593-20220929-CC220902-DE  
Reçu le 30/09/2022  
Publié le 30/09/2022

*Nombre de conseillers en exercice : 30*

*Nombre de présents : 28*

*Nombre de votants : 30*

**Décision n° 22 09 02**

*Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Michel Lottier, Gérard Branda,, Jean-Marc Rancurel Madame Christine Beille-Toursher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Evelyne Laborde, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingoard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo*

*Contre : /*

*Abstentions : /*

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
B. ELLUL**



**LE PRÉSIDENT  
C. PIAZZA**

